
ICANN75 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : le Conseil d'administration de l'ICANN et le conseil de la GNSO

Mardi 20 septembre 2022 – 09h00 à 10h00 KUL

MAARTEN BOTTERMAN : Bonjour à tous. Il reste encore quelques places ici pour que les membres du Conseil d'Administration viennent nous rejoindre autour de la table. Et les membres du conseil évidemment aussi.

Bienvenue à tous. Il est 9 h passé. Bienvenue, ravi de retrouver les membres du conseil de la GNSO. Certains des thèmes d'intérêt que nous avons partagés avec vous, on va les aborder maintenant. Très heureux de vous retrouver, Philippe. C'est votre dernière semaine, n'est-ce pas, à la présidence du conseil ?

Ce qu'on va faire ici, c'est répondre à un certain nombre de questions que nous ont posées les membres du conseil de la GNSO, puisque vous vouliez nous faire part de vos discussions sur la manière d'améliorer les PDP avec les outils de suivi pour l'amélioration des PDP, également des questions liées au WHOIS et enfin, on va parler des questions que le Conseil d'Administration a posées à la GNSO ainsi qu'aux autres unités constitutives.

C'est à vous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Maarten.

Oui, effectivement, vous le disiez, c'est ma dernière semaine en tant que président, mais ce n'est pas ma dernière semaine évidemment à l'ICANN. Très heureux d'être ici avec vous et de retrouver les membres du Conseil d'Administration.

Nous aimerions aborder avec vous deux questions. La première, ce qu'on appelle les outils de suivi pour l'amélioration des PDP et l'autre, vous connaissez bien cette question, le SSAD, système normalisé d'accès et de divulgation.

D'abord, ce terme compliqué qu'on utilise pour décrire l'initiative entreprise par le conseil depuis la première séance de planification qu'on a eue au début de notre mandat en décembre en vue d'améliorer la période post-approbation des politiques approuvées par le Conseil.

Donc, ceci couvre toute une série d'initiatives entreprises par le conseil, y compris des choses qui pourraient sembler dérisoires, comme l'interaction entre le Conseil d'Administration et le conseil, par exemple l'invitation que nous avons envoyée afin d'avoir une présentation juste après l'approbation du rapport final, c'est ce qu'on a fait pour ce qui concerne les OIG et leurs droits curatifs. Et le prochain conseil va également attendre avec impatience cette interaction.

Et ensuite, l'autre objectif était d'essayer d'améliorer la compatibilité entre les politiques que nous élaborons. L'ICANN et la GNSO en sont à un point où tout ce que nous élaborons se chevauche sur autre chose ou intervient par-dessus autre chose. Donc, il faut que nous améliorions ces interactions, par exemple la phase de cadrage, voir comment elle peut intégrer cette phase de cadrage, les réflexions qui ont lieu dans d'autres sphères.

On travaille sur toutes ces initiatives qui sont parfois complexes, mais bien entendu, il y a une initiative qui est particulièrement importante pour la communauté, à savoir l'étape de conception opérationnelle et sa phase pilote et la manière dont on peut améliorer l'élaboration de politiques à ce niveau-là. On a eu un certain nombre de discussions sur ce point, non seulement sur l'ODP en cours sur les SubPro, mais aussi sur les effets secondaires si on se concentre au niveau des ressources sur un ODP particulier et ceci pourrait avoir une incidence sur les autres activités.

Donc sur ce point en particulier, ce n'est qu'un exemple bien entendu, mais le but est de susciter la discussion avec vous. Sur ce point, vous disais-je, j'aimerais céder la parole à Thomas qui va nous en dire un peu plus sur l'ODP, les discussions qu'on a eues hier, en particulier lors de notre séance informelle, ainsi que ce qui est prévu avec la communauté At-Large, ALAC avec lesquelles nous allons nous réunir le mercredi.

THOMAS RICKERT :

Merci Philippe.

Bonjour à tous. Merci de l'occasion qui m'a été donnée de vous présenter cette question pour en discuter. Lorsqu'on en a parlé avec le conseil hier, il y avait un accord dans la salle pour dire que l'ODP est un travail important. Toutefois, on s'est également rendu compte qu'il y a des plans pour qu'un agent de liaison GDS participe au groupe de travail PDP à mesure que celui-ci délibère et travaille pour parvenir à un point de vue consensuel. Mais pouvoir informer la prise de décision aussi bien au conseil qu'au Conseil d'Administration, ceci doit se faire pendant la phase où la communauté travaille, parce que trouver des solutions après que le Conseil d'Administration ou le conseil ait trouvé des recommandations, voire pire encore plus tard, cela entraîne des retards. Et comme on l'a vu avec le SSAD, cela implique qu'on doit corriger le tir après coup. Une fois que la communauté s'aligne sur les recommandations, c'est difficile de corriger un petit peu le tir.

C'est pourquoi nous aimerions que le Conseil d'Administration envisage une manière dont on puisse obtenir autant d'informations que possible pendant le travail de la communauté. Et nous pensons que ce travail de l'agent de liaison GDS devrait être suffisamment soutenu de la part de l'organisation ICANN en termes de ressources pour y parvenir.

Cela n'interviendra peut-être pas forcément aux toutes premières étapes du travail de ce groupe de travail, mais une fois qu'il est à peu près sûr que le groupe de travail se mette d'accord sur quelque chose, que cette chose prend forme et implique d'un point de vue technique, du point de vue de l'organisation et financier d'envisager la mise en œuvre de cette idée ou de cette recommandation, alors il faudrait que cela fasse partie de la mission de ce groupe de travail.

Et par la suite, il se pourrait qu'on n'ait même plus besoin d'ODP, puisque bien entendu, si on peut faire un travail en amont dès les premières étapes, on permet au groupe de travail ODP, qui émane de la communauté, de pouvoir corriger des recommandations qui pourraient être trop lourdes ou pourraient avoir un impact négatif du point de vue financier sur d'autres projets, et ce, de manière très rapide et tôt dans le processus.

Donc, il est important que l'organisation donne suffisamment de ressources pour que les efforts de mise en œuvre puissent être déployés à mesure que les politiques et recommandations émanent de la GNSO, parce que vous savez, ces politiques ne sont pas élaborées du jour au lendemain. Et lorsque les ressources manquent pour le SSAD ou SubPro, on peut éviter ceci pour que tous les efforts de la communauté qui donnent lieu à des recommandations consensuelles puissent être débloqués sans

pour autant avoir à finalement se battre pour obtenir ces ressources.

Ce n'est absolument pas une critique par rapport à l'excellent travail que fait le personnel actuellement. On sait qu'ils font de leur mieux, mais on sait qu'ils ont peu de ressources à leur disposition. C'est pourquoi, tous ensemble, on doit s'assurer que l'on permet au personnel de gérer le travail de mise en œuvre à mesure que la mise en œuvre est prête.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Je ne sais pas si les collègues souhaitent me corriger ou ajouter quelque chose à ce que j'ai dit.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. J'apprécie aussi ce que vous avez dit parce que cela nous intéresse toujours de voir comment améliorer le processus d'élaboration de politiques, donc c'est une bonne chose que vous l'ayez analysé. En même temps, on sait que les ressources sont limitées. Sachant cela, c'est très important d'utiliser à bon escient les ressources.

Edmon.

EDMON CHUNG : Pour répondre à cela, je dirais, comme Maarten l'a dit, que c'est très important. Et ce que vous avez dit par rapport au fait d'essayer de réfléchir à ces questions pendant le PDP et pendant

ce travail, cela me fait penser que moi je suis agent de liaison au Conseil d'Administration sur le PDP sur les IDN et c'est ce que nous testons justement dans notre PDP. Et il y a une ressource maintenant qui a été ajoutée au PDP et débloquée par le personnel pour nous aider à alerter lorsque certaines questions pourraient éventuellement déclencher un ODP par la suite ou déclencher un certain nombre de difficultés par rapport au budget ou autre et pour qu'on puisse le signaler au Conseil très tôt et revenir vers le groupe de travail sur le PDP aussi vite que possible.

Donc effectivement, cela fait partie de ce processus d'amélioration. Et l'ODP lui-même, on est en train de le tester finalement.

MAARTEN BOTTERMAN : Matthew.

MATTHEW SHEARS : Oui, idée intéressante. Et ce que je pense, c'est que ce n'est pas simplement une question de ressources du côté de l'organisation, mais également du côté de l'engagement de la communauté. Parce que finalement, vous pouvez accomplir beaucoup plus, mais comment s'assurer que c'est disponible aussi ?

THOMAS RICKERT : Oui, je pense que vous avez raison. C'est un effort conjoint. Il y a deux mois, on s'est penchés sur la question. Mais je pense que vous avez raison, la communauté aussi doit faire mieux pour élaborer des recommandations qui soient plus faciles à mettre en œuvre. On a peut-être en vue de la mise en œuvre d'une recommandation, mais ensuite, reste à la mettre en œuvre justement. Il faut également procéder à des évaluations d'impact en termes de confidentialité des données personnelles ou autres et tout cela n'est pas bien formulé.

Donc, je pense que si on intègre le travail GDS dans le cycle de vie d'un PDP, on peut permettre à la communauté d'analyser l'impact que cela aurait sur notre écosystème. Donc oui, cela peut impliquer un travail supplémentaire de la part de la communauté, mais en même temps, cela va nous permettre d'économiser énormément de temps et de travail. Je pense que les gens seront prêts à assumer ce léger surplus de travail si finalement c'est pour le bien de la mise en œuvre des recommandations.

MAARTEN BOTTERMAN : Göran, puis Philippe.

GÖRAN MARBY :

Je pense que c'est une excellente conversation. Vous savez bien qu'on est d'accord puisque nous avons deux agents de liaison GDS très actifs actuellement sur le PDP pour voir comment nous pouvons aider et collaborer à ces discussions avec la communauté.

Une petite chose. On va toujours se tromper par rapport à l'organisation : soit on en fait trop, soit on n'en fait pas assez. Et finalement, il va arriver un moment où on n'a pas suffisamment de ressources humaines. On a essayé d'engager des gens, c'est ce qu'on a commencé à faire et le Conseil d'Administration m'a permis de commencer à engager des gens pour nous assurer qu'on a suffisamment de ressources humaines.

Le problème, ce n'est pas d'engager des gens. Le problème, c'est que vous ne pouvez pas ensuite les mettre à la porte parce qu'il y a moins de PDP. Donc, il faut planifier tout cela. Et ceci devrait faire partie de ce qu'on fait et ne devrait pas faire l'objet d'une discussion négative. Mais il faut en parler. On a des PDP très importants, il faut y réfléchir beaucoup, on a les SubPro, série ultérieure, les recommandations de la révision ; on a beaucoup de travail en cours. Et maintenant, pour la mise en œuvre, on a plusieurs processus de consultation et ceci implique énormément de ressources de la part de la communauté aussi.

Comme Matthew l'a dit, je ne suis pas forcément si négatif que mes propos peuvent sembler l'indiquer, mais je pense qu'on

devrait continuer à faire des choses ensemble, à avoir ces discussions. Et d'ailleurs, merci d'avoir posé ce sujet.

MAARTEN BOTTERMAN : Philippe, s'il vous plaît.

PHILIPPE FOUQUART : Merci beaucoup. L'intervenant précédent du conseil était Thomas.

Je pense qu'il est largement reconnu que le travail sur l'ODP est nécessaire. Ce n'est pas une perte de temps. Je crois que c'est très clair et c'est un élément qui est tout à fait reconnu cette semaine.

En ce qui concerne le conseil, effectivement, la question des ressources est importante. Et en plus de cela, une partie de la responsabilité relève du travail de cadrage, c'est-à-dire qu'il faut nous assurer que les éléments concernant la mise en œuvre du PDP soient proportionnés, puisque nous pourrions mobiliser des ressources pour tout couvrir, mais ceci serait presque un excès de prévoyance.

La dernière chose que je voulais vous dire, qui nous mènera à la deuxième question d'ailleurs, c'est que tout est question de temps. Il faut nous assurer que nous ne gaspillons pas nos ressources, en particulier pour l'ODA du SSAD. Si nous ne voulons pas que ceci ait un impact sur les SubPro, il va nous falloir avancer

le plus rapidement possible pour qu'il n'y ait pas certains groupes qui attendent que d'autres terminent leur travail.

MAARTEN BOTTERMAN : Pour la deuxième question, qui va prendre la parole ?

BECKY BURR : Merci beaucoup.

Ceci a été un processus très intéressant. Le Conseil a fait un suivi du travail qui a été réalisé par le petit groupe et l'idée était surtout de voir si la communauté comprenait clairement ce qu'était le système, ce qu'il n'était pas et à quoi il servait.

D'après ce que nous comprenons, l'objectif et la valeur potentielle du système de divulgation du WHOIS visent à soumettre des requêtes d'accès aux bureaux d'enregistrement participants et qui permet également de collecter des informations relatives à l'accès. Je pense que le conseil sera d'accord pour reconnaître la valeur de ce système de divulgation du WHOIS.

Et l'autre aspect lié à cela, c'est que, d'après ce que nous comprenons, le système n'est pas une politique, il n'invalide pas les décisions en matière de la définition de politiques et il ne dépend pas non plus de la mise en œuvre de la recommandation en matière de politique sur le SSAD. Il ne s'agit pas ici de

vérification de l'identité, il n'y a pas non plus de traitement automatisé, il n'y a pas non plus de révision par des tiers et il n'y a pas non plus de système de répartition. Cela ne recréera pas le WHOIS tel que nous le connaissons et cela ne privera pas les bureaux d'enregistrement de posséder une base légale viable. Et cela ne va pas non plus économiser aux bureaux d'enregistrement les procédures nécessaires en matière d'échanges transfrontaliers de données.

Nous sommes très intéressés par le point de vue du conseil concernant la compréhension partagée de la part de la communauté sur ce que ce système peut proposer. Si le conseil détermine que les éléments que je viens de décrire représentent une valeur, il va falloir adopter les recommandations du Conseil de manière accélérée.

Je ne fais là qu'une série de suggestions, ce ne sont pas des recommandations, ce ne sont que quelques idées. Mais je pense que la première chose, c'est qu'il est incontestable que ce système va nous fournir des données. La question relève plutôt de savoir si les données seront effectivement définitives, si nous allons continuer à débattre à leur sujet, etc. Et il me semble que sur l'aspect définitif des données, nous avons besoin d'une utilisation beaucoup plus large du système, aussi bien par les requérants que par les bureaux d'enregistrement. Il me semble que c'est quelque chose que la communauté peut régler

relativement facilement, y compris en matière de développement du système. La communauté peut développer une politique consensuelle qui oblige les bureaux d'enregistrement à participer au système et qui permettent aux bureaux d'enregistrement de formuler des requêtes pour utiliser ce système. Je pense que c'est quelque chose qui pourrait être intéressant.

Nous avons également beaucoup parlé de la question de la protection de la vie privée, des proxys et il y a une question par rapport aux besoins du système d'incorporer les résultats des PPS AI. Effectivement, cela pourrait constituer une opportunité. Et encore une fois, nous pourrions travailler sur ces questions en parallèle si toutefois le conseil est en mesure de confirmer qu'il a identifié un intérêt et que la communauté comprenne ce que le système est et ce qu'il n'est pas.

En définitive, si le conseil détermine que le système, compte tenu des limites qui ont été décrites, représente néanmoins une valeur, nous pourrions adopter les recommandations de manière accélérée et nous pensons qu'il est intéressant de prendre une décision rapidement. Nous avons une fenêtre d'opportunité et plus vite une décision sera prise, si c'est une décision positive, plus vite nous pourrions profiter de cette fenêtre et plus il sera évitable que ce développement ait des effets négatifs, en particulier sur les projets de développement associé avec de nouvelles séries de gTLD, de SubPro, etc.

J'espère que ceci répond à votre question. Je voulais simplement vous présenter un point de vue général là-dessus pour savoir où se positionne le Conseil là-dessus.

MAARTEN BOTTERMAN : Y a-t-il des commentaires sur ce sujet ? Nous essayons de connecter Kurt. Philippe, en attendant une réaction peut-être ?

PHILIPPE FOUQUART : Merci beaucoup Maarten et merci Becky.

Je crois que les trois dernières questions concernant la façon dont le conseil souhaite être transparent pour s'assurer que le conseil de la GNSO et la communauté At-Large comprennent la portée de ce qui nous intéresse ici et comprennent qu'il reste encore en suspens que de comprendre ce que ce système permet de faire par rapport à ce qui a été approuvé, cela constitue, je pense, un défi. Donc, c'est encore une question en suspens et il va nous falloir résoudre cette question de manière accélérée.

En ce qui concerne les données en tant que telles mais aussi les différentes leçons que nous allons apprendre grâce à cela, bien sûr, cela devra être représentatif et il peut y avoir un besoin potentiel d'un encouragement pour que les parties contractantes puissent rejoindre ce travail et que nous nous assurions que nous

allons obtenir ce que nous attendons en matière de données principalement.

Le petit groupe s'est réuni samedi pour essayer notamment de répondre à quelques-unes de ces questions et des éléments de réponses ont été fournis par l'équipe concernant la portée exacte de ce que sera l'étude de faisabilité. Nous allons essayer d'avancer aussi rapidement, précisément pour aussi rapidement que possible pour les raisons que vous avez données. Mais nous avons besoin d'un feu vert de la part du Conseil d'Administration.

Je pense qu'à ce stade, cela relève du travail du petit groupe que d'avancer et de rapporter leurs résultats au conseil. Mais je pense qu'actuellement, nous venons réellement de recevoir l'information, comme vous le savez, donc nous n'allons pas avoir de réponse sur l'instant. Mais je demanderais bien sûr à Sébastien de continuer à travailler sur cette question. Nous sommes tous extrêmement conscients du besoin de faire cela, mais aussi pour la raison que nous avons mentionnée auparavant, c'est-à-dire le calendrier. Je pense que vous savez qu'il y a quelques préoccupations concernant les effets collatéraux des efforts qui doivent être réalisés par notre GDS sur d'autres projets. Je crois qu'il y a un élément de motivation pour la communauté de la GNSO de travailler rapidement sur cela.

Je vais maintenant donner la parole à Sébastien pour pouvoir peut-être reprendre ce travail.

SEBASTIEN DUCOS : Pardonnez-moi, je n'ai pas allumé ma caméra, mais ma connexion n'est pas très bonne ce matin.

Merci beaucoup pour cette question. Effectivement, avec tout ce contexte, je comprends beaucoup mieux qu'à travers la question plutôt expéditive que j'avais reçue hier.

Je pense que je suis d'accord avec vous sur l'aspect positif. Je mettrais peut-être un peu plus de poids sur le fait que ceci permet à la communauté des requérants un point d'accès unique. C'est un point d'entrée unique qui est assez facile, parce qu'ils vont devoir compléter un formulaire et répondre à des questions spécifiques, ce qui, je l'espère, définira plus clairement ce qu'ils veulent, pourquoi ils le veulent, plutôt que de devoir envoyer des e-mails urgents pour essayer de répondre à leur requête autant que possible. J'espère que ceci facilitera ce travail.

Et bien sûr, en ce qui concerne les bureaux d'enregistrement, ceci permettra de formater les communications et les données, ce qui sera certainement très utile. J'ai utilisé une analogie intéressante samedi. Le système sur lequel ceci est basé est utilisé par tout le monde. Ce n'est pas une pure obligation contractuelle, car l'opérateur de registre peut décider de partager un fichier de données sur un système indépendant. Bien sûr, cela n'est pas parfait, mais cela fonctionne relativement bien et cela permet à

tout le monde une utilisation. Si cet outil correspond aux besoins, nous allons avoir besoin de diffusion, de marketing et les parties contractantes devront connaître cet outil pour pouvoir l'utiliser.

Un aspect qui est apparu la semaine dernière lorsque nous avons reçu le document qui pourrait sembler un problème dans cette mesure, c'est que, conformément au plan que nous avons lu la semaine dernière, le plan s'appliquerait au processus de vérification que la requête est faite pour un domaine qui est soutenu par un bureau d'enregistrement qui participe. Ce n'est pas ce qui nous avait été dit en juillet et en août. Ces informations ont été publiées la semaine dernière et nous avons demandé à deux personnes où nous en étions lors de notre réunion de samedi et nous n'avons pas reçu une réponse immédiate. Donc ceci pourrait être un problème. Il semblerait cependant que ce système pourrait être utile même pour ceux qui décident de ne pas l'utiliser, c'est-à-dire qu'une fois qu'une demande a été faite, un e-mail est envoyé au bureau d'enregistrement, c'est-à-dire qu'il y a une demande de données qui a été faite. Et le système, par le biais du bureau d'enregistrement, peut envoyer toutes ces données par e-mail. Je pense que nous pourrions trouver une façon de formuler les choses de telle façon que suffisamment d'informations seraient fournies, notamment sur le nom de domaine. Le bureau d'enregistrement aurait donc suffisamment d'informations pour se remettre à des politiques existantes, puisqu'à aucun moment, il n'a été dit que ces requêtes doivent

suivre un format particulier. Elles peuvent être envoyées par e-mail et cela fonctionne très bien. Mais si le système avait la possibilité de transmettre une requête à un bureau d'enregistrement de façon claire, je pense que cela serait préférable.

Je ne veux pas faire de commentaires hâtifs sur des politiques, ce n'est pas mon travail, mais je pense que cela rendrait ces outils plus performants. J'espère que cela répond à votre question sur l'aspect positif.

Et en ce qui concerne le point négatif, je crois que vous avez souligné les mêmes éléments que nous avons déjà remarqués. L'équipe, dans son article, a établi l'ensemble de ces comparaisons. Nous allons continuer à travailler en tant qu'équipe là-dessus. Et en tout cas, ce que j'ai compris dans ma première lecture, c'est que c'était plutôt complet, explicite et tout à fait conforme à ce qui est prévu dans le SSAD.

J'espère que cela répond à votre question.

MAARTEN BOTTERMAN : Je vois que Göran a levé la main. Je ne sais pas s'il va intervenir sur cette question.

GÖRAN MARBY : Non, Kurt attend depuis longtemps pour intervenir, donc je vais lui donner la parole.

SEBASTIEN DUCOS : Kurt voulait intervenir sur ce point.

KURT PRITZ : C'était sur la question précédente. Donc, poursuivons la discussion actuelle et on reviendra à Kurt après.

GÖRAN MARBY : D'abord, par rapport au personnel et à l'organisation, j'aimerais vous remercier de l'excellente collaboration qu'on a vu avec la petite équipe de la GNSO. Pour nous, cela a été assez inhabituel de procéder ainsi, mais cela a été une excellente expérience pour nous. On aimerait féliciter tous les membres de ce groupe qui nous ont permis de prendre le temps et d'avoir une excellente conversation. Si je devais distribuer des points, je leur en distribuerais.

Maintenant, la discussion sur les fonctionnalités dont vous avez parlé. La réponse est oui, on peut faire les choses de cette manière. Si celui qui est à l'origine de la requête envoie cette requête à un bureau d'enregistrement mais qu'il n'est pas dans le système, oui, on peut travailler là-dessus.

Et ensuite, combien de temps cela va prendre ? On ne sait pas. On sait que cela va être plus complexe, mais on n'est pas rentré dans le détail encore pour dire : « Voilà, cela va prendre un mois, deux mois » ; on ne l'a pas fait.

La seule chose qu'on peut dire, je sais que ce sera complexe et cela prendra plus de temps. Mais si vous voulez qu'on s'y penche de plus près, on le fera. Cela va prendre du temps, bien entendu, de le faire et cela retarde tout. C'est pourquoi mon équipe est un peu réticente.

Vous l'aurez vu, la bonne chose avec le petit groupe, c'est que tous ont des connaissances par rapport à ce genre de système relatif aux données. Ce n'est pas nous qui prenons des décisions, c'est vous.

Ensuite, par rapport au calendrier, on y a fait référence. Maintenant, dans notre processus de planification, on a une opportunité unique et je ne veux pas le faire parce que je ne veux pas forcer le conseil de la GNSO et le Conseil d'Administration à prendre des décisions trop hâtives et les ressources sont ce qu'elles sont. Donc, on a pris trois mois pour lancer ce projet. Cela peut prendre deux mois au moins. Mais on a dit que cela va prendre trois mois, puis neuf mois pour faire fonctionner ce système.

Si on obtient une décision relativement rapidement, cela n'aura pas d'impact sur les principaux projets à venir. Cela va avoir un impact sur un certain nombre de choses, bien entendu, mais pas significatif. Cela n'aura pas d'effet réel sur SubPro, la série ultérieure, etc. Mais voilà où on en est. C'est pourquoi c'est si compliqué. Si on attend, on ne peut pas retarder et remettre à plus tard les autres processus, parce que cela nous renvoie à la première discussion qu'on a vue ce matin. Lorsque la communauté veut quelque chose ou fait quelque chose, on veut le mettre en branle. Donc, on est pris un petit peu dans une situation sans issue.

Honnêtement, si le Conseil d'Administration et le conseil se mettent d'accord pour faire quelque chose et vous me posez la question « Quel effet cela aura ? », écoutez, cela aura un effet sur les initiatives de la communauté. Mais si vous me poussez dans mes retranchements, alors il va falloir que je vous réponde « Quelle est l'initiative de la communauté que vous voulez remettre à plus tard ? »

MAARTEN BOTTERMAN : Très bien, je pense qu'on est tous arrivés à la même conclusion. Il faut plus travailler, d'abord du côté de la GNSO, et on attend avec impatience de travailler de manière plus accélérée et de voir comment s'engager les uns les autres, notamment avec l'agent de liaison du Conseil d'Administration.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Maarten.

Oui, on reconnaît bien l'importance d'être clair par rapport aux attentes ici et on a bien compris la réponse sans ambages du conseil par rapport à ce besoin, ainsi que les conditions à mettre en place pour en faire une réalité. Et j'ai bien compris ce qu'a dit Göran, effectivement, c'est une nouveauté, et sur d'autres questions aussi tel que les génériques fermés. D'ailleurs, je vais saisir cette opportunité pour remercier le Conseil d'Administration d'avoir pris l'initiative parce que je sais que cela représente beaucoup d'efforts de votre côté aussi.

Du point de vue du conseil, c'est une pratique très novatrice et on veut que ce soit une manière vigoureuse de travailler et d'avancer.

MAARTEN BOTTERMAN : Très bien, bonne discussion et je pense qu'on est clair sur les positions des uns et des autres et par rapport à la situation actuelle.

Vous vouliez parler, je pense, Kurt, des outils de suivi pour l'amélioration des PDP.

KURT PRITZ : Oui, effectivement. Je vous encourage à poursuivre ces conversations sur la recommandation de Thomas. Il ne s'agit pas simplement de travailler plus, mais d'être plus efficace et de poursuivre notre examen de l'ODP.

MAARTEN BOTTERMAN : J'apprécie beaucoup et on est tous d'accord là-dessus. Effectivement, il faut améliorer les choses, pas forcément travailler plus, mais améliorer notre manière de travailler.

Sur ce, merci d'avoir également analysé nos questions, parce qu'on souhaite aussi améliorer l'action collaborative. Que pouvons-nous faire ensemble pour progresser dans l'établissement de nos priorités stratégiques ? Philippe, est-ce que vous voulez répondre à cela ?

PHILIPPE FOUQUART : Merci Maarten.

Nous apprécions le fait que cette troisième question soit un peu systématique et que vous nous la posiez à chaque fois aux réunions. C'est une question quelque peu difficile à traiter, non pas parce qu'on n'a pas de réponse ou d'éléments de réponse, mais on a tellement d'éléments de réponse à vous donner par rapport aux priorités stratégiques du conseil que ce serait difficile de tous les évoquer.

On travaille sur le SSAD et les éléments d'interaction entre le Conseil d'Administration et le conseil et le conseil et le personnel. Tout cela fait partie de vos priorités stratégiques, en particulier le besoin d'avoir une discussion intercommunautaire, c'est quelque chose qui nous semble important par rapport à ces priorités.

Et je crois que ces quatre à cinq dernières années et plus récemment, nous avons essayé d'être aussi inclusifs que possible dans la manière dont on aborde l'élaboration de politiques – en tout cas, c'est ce qu'on espère – en termes de communication. Je pense là à d'autres organisations de soutien aussi. On apprécie énormément le dialogue qu'on a avec nos collègues du GAC, non seulement le dialogue à venir sur les génériques fermés, mais d'une manière plus générale, la communication qu'on a, nous, tous, les membres du conseil qui avons tenté d'aller au-delà de ce qu'on fait normalement, c'est-à-dire les procédures, c'est-à-dire le mandat à strictement parler du conseil, mais également transmettre des éléments très importants d'information aux membres du GAC – et là, je pense aux réunions qu'on a eues ces deux trois dernières années. Et bien entendu, on peut en parler, sachant que de toute façon, c'est la prérogative des groupes de travail. Mais d'une manière générale, nous considérons que tout cela relève de l'établissement des priorités stratégiques.

Voilà pour quelques mots d'introduction sur ce sujet. Mais je vais laisser le soin à mes collègues de compléter. Là encore, c'est

étroitement lié à ce qu'on fait au jour le jour, donc c'est difficile de répondre à cette question.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Philippe.

D'autres demandes d'intervention ?

MATTHEW SHEARS : Merci Philippe.

En fait, bien entendu, ce n'est pas la première fois qu'on pose cette question comme vous l'avez dit, et je pense que ça revêt une importance particulière puisqu'on va planifier le prochain plan stratégique pour la prochaine année calendaire. Il faut prendre un peu de recul et réfléchir de manière plus générale à cette question en pensant comment nous tous dans l'écosystème on peut travailler de manière plus collaborative. Et je pense que c'est quelque chose qu'il ne faut jamais perdre de vue. Bien entendu, on va revenir sur cette question dans le cadre du processus de planification. Voilà la précision que je voulais apporter.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci.

Y a-t-il d'autres remarque du côté du conseil ? Laissez-moi vous dire que je suis tout à fait d'accord. On essaie de manière

constante d'améliorer les choses et j'apprécie énormément cet engagement précoce du GAC, de l'ALAC, d'autres et des petits groupes qui existent, pas seulement la GNSO. Cela devrait nous permettre de travailler de manière accélérée, mais de manière efficace et responsable. J'apprécie beaucoup.

Philippe.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Maarten et merci Matthew.

Pour répondre à votre question, oui, nous reviendrons vers vous avec des éléments plus spécifiques pour l'année prochaine. Je pense que Göran y a fait référence, l'un des changements entre ce qu'on faisait il y a deux ans et maintenant, c'est qu'il y a une certaine souplesse qu'on essaie d'adopter dans notre manière de travailler. On essaie de faire en sorte que le personnel soit plus impliqué dans les petites équipes. Il y a une interaction également entre la période après l'approbation des recommandations politiques et le travail du groupe de travail. Et là, on essaie d'avoir un équilibre, on essaie de ne pas trop en faire et pas trop à la fois. Donc, c'est un équilibre assez difficile à trouver. Il faut trouver cette souplesse et c'est très clair pour le nouveau plan.

Et pour revenir à votre question, je reviendrai vers vous avec plus d'éléments, mais en tout cas, voilà pour les premiers éléments de réponses. Merci.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup.

Je ne vois pas d'autres mains levées.

Merci de cette discussion intense, me semble-t-il, mais très fructueuse. Il y a du travail à faire, bien sûr, et on est à votre disposition pour vous aider, bien sûr, mais la balle est dans le camp de la GNSO pour nous demander clairement ce dont ils ont besoin et comment avancer par rapport au WHOIS. On en est à un moment où on a besoin absolument que le développement des SubPro se fasse, mais on n'y est pas encore. On a la possibilité de faire avancer les choses doucement mais sûrement. Donc merci de l'excellent travail qui est fait.

Et je pense que ce qu'on pourrait dire c'est que le travail du petit groupe avance sûrement. Et par rapport aux outils de suivi pour l'amélioration des PDP, merci beaucoup de faire en sorte que tout ce travail soit plus transparent. C'est une excellente chose. Sur ce, comme Göran l'a dit, sachez que l'organisation est là pour vous donner plus d'aide, plus d'assistance. N'hésitez pas à y faire appel.

Sur ce, merci à tous. Cette réunion est levée.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Maarten. Je voulais remercier les membres du Conseil d'Administration de cette discussion excellente et fructueuse. Un grand plaisir.

MAARTEN BOTTERMAN : Il y a une main levée.

JEFF NEUMAN : C'est la dernière réunion de Philippe, donc je voulais le remercier et le féliciter de l'excellent travail qu'il a accompli ces dernières années. Et voilà, c'est tout. Félicitations et merci beaucoup, Philippe.

[APPLAUDISSEMENTS]

PHILIPPE FOUQUART : Merci à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : Voilà, on conclut en beauté.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]